



POINT SUR LA SITUATION APRÈS LE DRAME DE LA RUE D'AUBAGNE La ville de Marseille mobilisée face à l'urgence

Point du dimanche 11 novembre 2018,

Julien RUAS, adjoint au maire délégué au Bataillon des marins-pompiers, et Xavier Méry, adjoint au maire délégué à la lutte contre l'exclusion, ont reçu trois associations mobilisées, l'association Vendredi 13 et l'armée du Salut et la Croix-Rouge pour faire le point sur les besoins à engager dans les prochains jours : électroménager, locaux pour stockage, bénévoles pour accueil et soutien moral.

D'autres interventions se sont déroulées dans la journée : une évacuation d'un immeuble au 24 cours Lieutaud (1^{er} arrondissement) dont le toit terrasse présente des risques. Un autre immeuble 18 rue Jean Roque a du être évacué en lien avec le risque présenté par l'habitation du cours Lieutaud.

L'ensemble des actions suivantes sont entièrement prises en charge par la ville de Marseille.

Hébergement

- A ce jour, la ville de Marseille a pris en charge **187 ménages soit 404 personnes hébergées, dans 5 hôtels de la ville.**
La municipalité finance les petits-déjeuners au sein des établissements hôteliers.
- Un « restaurant » **situé à la Maison des Associations, au 93 la Canebière** est ouvert pour accueillir les personnes sinistrées et leur proposer gratuitement des plateaux repas chauds ou des sandwiches à midi et à 19 heures.

Transports

- **Dispositif de navettes RTM reconduit à l'identique** (personnes hébergées acheminées de leur lieu d'hébergement au lieu de restauration à la Maison des Associations sur la Canebière.
- **Abonnement RTM** : mise à disposition de 500 cartes de transport gratuites pour 1 semaine pour les habitants évacués. La distribution est assurée en guichet unique à la Mairie des 1^e & 7^e arrondissements

Relogement

- Avec le soutien des bailleurs sociaux, la ville compte aujourd'hui **150 logements sociaux disponibles, dont 60 en centre-ville.**
- Actuellement, **20 ménages ont été reçus par les travailleurs sociaux, 16 d'entre eux ont accepté un relogement dont 3 un relogement temporaire.**

Récupération des effets personnels

Dans les prochains jours, les habitants évacués du côté pair de la rue d'Aubagne et impair de la rue Jean Roque, seront autorisés à se **rendre dans leur logement, après vérification des conditions de sécurité**, pour récupérer leurs effets personnels pendant quelques heures accompagnés d'un marin-pompier et d'un policier.

Cela pourra se faire au gré des travaux de consolidation et **après visite des techniciens de sécurité**.

Un accueil sera organisé lundi, mardi, mercredi de 12 heures à 15 heures, à l'intersection de la rue Estelle et du cours Lieutaud.

Assistance aux enfants

- Concernant la prise en charge des enfants des familles relogées, **toutes les fournitures scolaires nécessaires leur seront remises par les services de la Ville** lundi 12 novembre, au matin dans les écoles Chabanon, Berger et Cours Julien.
- **Un accueil gratuit à la cantine sera assuré** pour les enfants déjà inscrits et pour ceux qui ne peuvent plus déjeuner chez eux. Autant que de besoin, ces enfants pourront être affectés dans des écoles plus proches de leur lieu d'hébergement.

Solidarité

- Depuis mardi 6 novembre, avec le soutien notamment de la mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements, les Marseillais font preuve d'un grand élan de solidarité. **850 kilos de vêtements et 300 kilos de produits d'hygiène ont été distribués.**
- Actuellement plus de 2 000 kilos de **vêtements** et 400 kilos de **produits d'hygiène** sont en stock.
- **Besoins urgents en dons** : biberons, poussettes, lingettes
- **Lieux de dépôt des vêtements et produits d'hygiène** : mairie de secteur du 1^{er} & 7^e arrondissements, Croix Rouge (Maison pour Tous du cours Julien, point info culture la Canebière et Destination famille (43, rue d'Aubagne)

Allô Mairie

Un numéro spécial joignable 24h/24 et non surtaxé (04 91 14 55 61) d'information au public, réservé en priorité aux personnes touchées par ces événements, est activé par la mairie de Marseille. Ce numéro permet un accès prioritaire au Centre d'Appels d'Allô Mairie.

Allo Mairie assure également tous les rendez-vous des familles avec les travailleurs sociaux en vue de leur relogement.



Moyens municipaux et métropolitains mobilisés

Depuis 3 jours, tous les moyens municipaux et métropolitains **sont mobilisés jours et nuits** afin d'apporter toute l'aide nécessaire aux personnes touchées par ce drame - notamment une aide administrative pour mener à bien toutes leurs démarches.

Activation aussi, d'un **PC centralisé permanent** mobilisant 150 personnes, 20 marins-pompiers sur place avec 7 véhicules d'intervention, et d'un **PC sur site** comptant 5 personnes en moyenne ainsi que des renforts pour opérations spécifiques, des personnels municipaux sur le terrain (mairie de secteur et service centraux) et mobilisation des **logeurs sociaux et du CCAS**.

Ces données sont susceptibles d'évoluer à tout moment.

Contact presse : 06 32 28 93 71